

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Crédit Commercial de France (Suisse) SA et des sociétés connexes**, à Genève (FOSC du 09.09.2003, p. 6).
Les pouvoirs de Daester Daniel et Mattatia Rachel, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Keller Jan, de Bâle, à Uitikon, et Tastevin Lisa, de Zurich, à Signy-Avenex, membres du conseil, signent collectivement à deux avec la présidente.
Journal no 7460 du 23.06.2004
(02332718 / CH-660.0.115.987-0)